



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Structures administratives

Question écrite n° 8899

Texte de la question

M Jean Proriol demande à M le ministre de la fonction publique et des réformes administratives dans quelle mesure il envisage de prendre en compte le rapport établi par M Michel Crozier sur la modernisation de l'administration de trois pays développés, la Suède, les États-Unis et le Japon, afin de mettre en œuvre une rénovation des services publics français, attendue tant par les usagers qu'au sein du personnel.

Texte de la réponse

Reponse. - Le rapport remis par M Michel Crozier et qui a été récemment publié par la Document française, porte sur la modernisation des trois pays développés, le Japon, la Suède et les États-Unis. Ce rapport contient une analyse particulièrement intéressante des méthodes employées dans ce pays, mais il ne constitue pas la seule source de réflexion sur la nécessaire rénovation des services publics français. Parmi les travaux les plus récents, on peut citer notamment les études sur l'efficacité de l'État engagées au sein de la commission pour la préparation du plan quadriennal 1989-1992. On peut également citer le rapport de M Guilhamon sur les négociations salariales dans la fonction publique et le rapport Puissochet sur l'accès des ressortissants des États de la Communauté européenne aux emplois du secteur public en France. C'est à partir de ces réflexions qu'un travail important doit être engagé pour accélérer le processus déjà en cours de modernisation de l'administration.

Données clés

Auteur : [M. Proriol Jean](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8899

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : fonction publique et réformes administratives

Ministère attributaire : fonction publique et réformes administratives

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 janvier 1989, page 424